



Paris, le 4 décembre 2018

« Gilets jaunes » : les petites villes demandent un plan ambitieux de lutte contre les fractures territoriales

Au lendemain d'un week-end marqué par de graves violences qui ont touchées toute la France en marge du mouvement des « gilets jaunes », l'Association des petites villes de France que préside Christophe Bouillon, Député de Seine-Maritime et Maire honoraire de Canteleu, attend maintenant de la part du Gouvernement des signes forts et concrets permettant de faire retomber la température de la crise sociale et politique qui secoue le pays depuis maintenant une quinzaine de jours. L'annonce ce jour par le Premier ministre d'un moratoire sur la hausse de la taxe sur les carburants est un premier pas.

Il y a en effet urgence à apaiser la situation face au risque de débordements et d'enchaînement d'un cycle de violence sur tout le territoire, mais aussi en raison de l'impact sévère de ce mouvement social pour l'économie nationale et tout particulièrement pour le commerce local.

Mais le mouvement des « gilets jaunes » est avant tout le révélateur des profondes fractures sociales et surtout territoriales qui n'ont cessé de s'aggraver depuis une trentaine d'années. Nous payons les conséquences d'une métropolisation mal maîtrisée et d'une politique visant à mettre en concurrence les territoires.

C'est dans la France des petites villes et de l'étalement urbain que le mouvement des « gilets jaunes » est le plus présent et, dans tous les cas, le plus soutenu. C'est cette France-là, où la disparition des services publics, la désertification médicale, la dévitalisation des cœurs de ville, et les questions d'accès au numérique et à la mobilité se posent avec le plus d'acuité, qui attend des réponses de fond.

L'APVF propose plusieurs pistes pour un **plan d'ensemble ambitieux contre les inégalités territoriales** :

- **Renforcer les solidarités territoriales**, notamment à travers des mécanismes concrets de péréquation financière tel que le « 1 % métropole » : 1 % des recettes de la fiscalité économique des métropoles les plus riches dédiées au financement de projets structurants sur le reste du territoire ;
- **Rendre effectif le « droit à la mobilité »** à travers des solutions de financement pérennes en faveur de la mobilité dans les territoires dits « périphériques » et la remise à flot des petites lignes ferroviaires avec un vrai soutien financier de l'Etat ;
- **Lutter contre la désertification médicale** en régulant les modalités d'installation des médecins libéraux ;



- **Revitaliser les centres-villes** à travers l'extension du plan « Action Cœur de Ville » à l'ensemble des collectivités concernées par cette situation ;
- **Conjuguer écologie, justice sociale et égalité territoriale** en impliquant les territoires et en leur accordant les moyens pour mener la transition écologique, notamment à travers un véritable soutien à la rénovation énergétique des bâtiments.

Ce plan doit avant tout être le fruit d'un **véritable débat national, décliné localement dans chaque commune de France**, permettant de faire remonter les idées et les doléances de nos concitoyens.

La future Agence nationale de Cohésion des territoires doit dans cette optique être un outil véritablement opérationnel, au service des territoires les plus fragiles, disposant de nouveaux moyens financiers, à la hauteur des enjeux que révèlent cette crise.

Contact Presse

André ROBERT, Délégué général - 01 45 44 00 83 - 06 80 84 27 53 arobert@apvf.asso.fr

Atte OKSANEN, Chargé de mission - 06 30 26 23 95 aoksanen@apvf.asso.fr

APVF, 42 Bd Raspail, 75007 PARIS - www.apvf.asso.fr